



# Le Mot du Maire



VILLE DE  
CREST

Bulletin municipal d'information de la Ville de Crest

Numéro 106 - Juin 2011

Hôtel de Ville

Place du Dr.-Rozière 26400 Crest

Tél. 04 75 76 61 10 - Courriel : admin@mairie-crest.fr

Nous avons décidé de proposer aux parents des enfants des écoles maternelles la possibilité d'un accueil le soir après la classe. Nous répondons à une demande de parents et nous pensons que ce service sera utile, souvent même indispensable compte tenu des rythmes d'aujourd'hui. Gardons cependant à l'esprit qu'entre l'accueil du matin, avant la classe, l'école, la cantine, l'étude l'après-midi puis l'accueil du soir, le temps de présence peut être bien important pour un jeune enfant. Aussi, tout en comprenant les contraintes de vie des parents et les difficultés de l'organisation des familles, nous attirons l'attention sur l'intérêt qu'il y a à préserver, autant qu'il est possible, les plus jeunes de nos enfants d'un temps de vie collective trop important. Charge à la Ville d'assurer la meilleure qualité des temps dont elle a la responsabilité, ce que nous essayons de faire. À cet égard, nous allons mettre en place à la rentrée une liaison chaude pour les repas de la cantine, ce qui permettra une fabrication sur place à Saint-Louis et une livraison rapide, pour la meilleure qualité des repas. Des travaux seront aussi réalisés pour agrandir les locaux du restaurant scolaire, améliorer l'accueil des enfants.

Aujourd'hui, c'est l'été, bonnes vacances !

*Howé Nariton*



## Parc Sainte-Anne: un pique-nique très sympathique...

Le 21 mai dernier, les Crestois étaient invités à découvrir le parc Sainte-Anne, à l'occasion de son acquisition par la Ville. Près de 100 personnes étaient présentes au pique-nique organisé dans ce nouveau lieu de détente, ouvert à tous. Rejoints par nos seniors de la Maison Ste-Anne toute proche, tous ont partagé ce moment de convivialité en présence des élus et de l'école de musique qui animait agréablement ce moment. Un document de concertation a été remis aux participants. Les réponses orienteront le travail du comité consultatif de l'Agenda 21 en charge du futur aménagement du lieu. Il est encore temps de vous en procurer au service Accueil en mairie. Venez (re)découvrir cet espace de verdure cet été !

Horaires d'ouverture en période estivale : de 8 h à 22 h.



## Nouvel arrosage au terrain de rugby



Depuis le 20 juin, le terrain de rugby est en chantier. La Ville a mandaté une entreprise afin de mettre en place un arrosage intégré sur la totalité de la pelouse. Des arroseurs escamotables vont être installés, programmables à distance par système informatique. Ils permettront une réduction de la consommation en eau et une limitation des déplacements des agents d'entretien. Une initiative bienvenue, dans le contexte de sécheresse que nous connaissons. A l'issue des travaux, le terrain sera entièrement réengazonné. Une enveloppe de 50 000 € est consacrée à ces travaux, pour lesquels l'État accompagne la Ville à hauteur de 8 000 €. Que les amateurs de ballon ovale se rassurent, le terrain sera fin prêt pour la reprise du championnat.

< Le parc Saint-Anne : un nouveau coin de verdure pour le plus grand bonheur des Crestois...

## Crest, ville équestre !

Pour la deuxième année consécutive, le Cheval entre dans la Ville pendant la saison touristique... plus précisément son frère de petite taille, le poney ! Du 13 au 26 août, habitants et estivants de passage pourront sillonner Crest à dos de poney. Venez profiter de cette animation tous les mercredis au départ de la place du Général-de-Gaulle et les vendredis au départ de la piscine.

Cette promenade équestre fera sans nul doute le bonheur de vos enfants ! Elle est l'occasion de s'offrir un moment de détente et de vivre la ville autrement... Plusieurs parcours de 15 minutes vous sont proposés :

- une boucle pédagogique à travers le centre ancien. Deux itinéraires sont mis en place, en alternance, le mercredi de 14 h à 18 h 30.

- une promenade ludique au grand air. Vous emprunterez les berges de la Drôme et suivrez son lit à travers le paysage local.

Cette animation est organisée par la municipalité en partenariat avec le Centre Équestre de Crest. Elle fait suite à une volonté de redonner vie à la tradition du cheval touristique. Une initiative qui a du sens dans la ville ayant vu naître Antoine de Pluvinel, précurseur de l'École d'Équitation Française...

Pour l'occasion, un écu frappé du sceau « Cheval dans la Ville » a été édité par la mairie et remis à tous les commerçants de Crest. Si vous êtes clients, ces derniers pourront vous récompenser en vous remettant des tickets gratuits. Et en avant la balade !

Tarifs : 5 euros (tickets en vente sur place)

## La T.N.T. est là !

La réception analogique pour vos téléviseurs s'est définitivement arrêtée. La Télévision Numérique Terrestre (T.N.T.) couvre désormais Crest et sa région. Si vous avez des questions ou des difficultés pour recevoir le bouquet de chaînes, contactez le 09 70 818 818 ou le service Informatique au 04 75 76 61 30.



## L'école est finie !

Pour marquer la fin de l'année scolaire, plusieurs écoles ont organisé une kermesse ou tout simplement une fête réunissant parents, professeurs et enfants. Ce fut le cas pour les écoles maternelles Anne-Pierjean et Chandeneux les 17 et 21 juin derniers, suivies par l'école primaire Anne-Pierjean quelques jours plus tard. Partenaire de ces établissements scolaires, la municipalité a offert à cette occasion des lots pour agrémenter ces moments de fête toujours très appréciés. Saluons le travail des enseignants et des parents d'élèves tout au long de l'année et souhaitons leur un agréable moment et de bonnes vacances !



## Saison estivale : le ton est donné !

Après le beau succès de la Fête Médiévale, les réjouissances se poursuivent dans les rues de Crest. En l'espace de quelques jours, deux événements nous ont conduit en douceur sur les sentiers de l'été. La Fête de la Musique le 21 juin : merci à tous ceux qui ont contribué à ce joli moment de partage musical ! Une atmosphère de fête qui s'est prolongée le week-end suivant à l'occasion du 22<sup>e</sup> Corso de la St-Pierre organisé de main de maître par le Comité des Fêtes avec la complicité de la Ville. Oui, l'été est bien lancé... et ce n'est que le début !

## Crest à la une !

Dans son édition du 20 mai dernier, l'hebdomadaire *Le Moniteur*, le magazine de l'actualité du BTP, consacrait son dossier aux constructions en bois avec en couverture le pont en bois de Crest. Séduit par cette construction la plus longue de France dans son genre, le magazine reconnaissait ainsi le caractère précurseur de notre Ville dans sa politique de construction.



## Voisinage : les règles à respecter



L'été est là. Chacun va pouvoir en profiter à sa manière, sans oublier le confort de ses voisins ! Rappelons ici les règles en vigueur concernant les nuisances sonores : en période nocturne (de 22 h à 7 h), le seuil supérieur au bruit résiduel ne doit pas dépasser 3 décibels, en journée, la limite passe à 5 décibels. Le non-respect de cette réglementation peut, le cas échéant, entraîner une intervention de la Police municipale afin de procéder à des mesures acoustiques à l'aide d'un sonomètre. Ce rappel de la règle n'est nécessaire qu'en cas d'oubli du civisme de chacun. Souvenons-nous tous, enfants, adolescents, seniors, que nous vivons ensemble, et que le respect de son voisin est la base de la vie en collectivité. Cela passe par des gestes simples : si la chaîne hifi est un peu forte, fermez la fenêtre ; il est minuit, le barbecue s'éternise ? Tâchez de ne pas crier... Bien vivre à Crest ensemble, cela dépend de nous tous.

## Audit des plus beaux détours de France

Édité par Michelin, le guide des plus beaux détours de France recense une centaine de villes françaises de 2 000 à 20 000 habitants qui constituent d'un point de vue touristique un passage pittoresque et obligé. Crest fait partie depuis 6 ans de ce guide édité à 185 000 exemplaires. Le mois dernier, un audit a eu lieu dont les résultats seront connus en septembre. Basé sur les aspects d'animations touristiques, d'entretien patrimonial et de fleurissement entre autres, l'audit révélera les forces de notre Ville et les points à améliorer. Le comité de pilotage qui suit le dossier veillera ensuite dans les mois qui viennent à baser son travail de préconisation sur les améliorations les plus importantes à réaliser.



## Insertion sociale : des actions pendant l'été

Tout au long de l'année la Ville soutient l'action sociale et l'aide à l'emploi au travers de nombreux chantiers d'insertion (travaux en lien avec les Services techniques, renfort d'équipes lors d'événements, campagnes d'affichages...). Cet été, le snack-bar de la piscine municipale sera ainsi tenu en juillet et en août par des personnes ayant des difficultés d'accès à l'emploi sur le marché du travail. Une action socio-économique, réalisée en partenariat avec l'association Aire 2i, qui offrira aux Crestois une restauration agréable et de qualité au public de la piscine tout en développant l'action d'insertion par le travail. Le snack-bar sera ouvert du mardi au dimanche, de 12 h à 18 h 30, aux baigneurs comme au public (grâce à l'accès par le parc du Bosquet).

**PLOUF !** En juillet et août la piscine est ouverte tous les jours de 11 h à 19 h... Profitez-en !

## Crest a fêté les mamans !

La Ville organisait le 28 mai dernier une cérémonie pour féliciter les nouvelles mamans crestaises et récompenser les récipiendaires de la médaille de la famille, promotion 2011. Hervé Mariton a ainsi eu le plaisir de remettre la médaille d'Or à Delfina Oncins, la médaille d'argent à Odette Lombard et la médaille de Bronze à Chantal Gilbert. Toutes les invitées ont reçu un porte sac aux couleurs de la ville, cadeau toujours utile en cette période de beau temps. Félicitations à toutes !



## Garderie : du changement pour la rentrée !

En réponse aux demandes des Crestois formulées lors du renouvellement du projet social de Crest'actif, la municipalité a mené un travail sur une nouvelle offre de service en matière de garde périscolaire pour les élèves de maternelle. Dès la rentrée prochaine, en plus de la garde périscolaire du matin ouverte de 7 h 30 à 8 h 20, un nouveau créneau d'accueil sera mis en place en fin de journée de 16 h 30 à 18 h. Une offre qui sera appréciée par beaucoup de familles. Un courrier est parvenu aux parents fin mai leur expliquant toutes les modalités d'inscription. Pour tous renseignements complémentaires, merci de joindre Crest'actif au 04 75 25 64 75.



## Le 14 juillet Fêtons la Défarde, à Crest !

C'est une « tradition » désormais bien ancrée... À Crest, chaque 14 juillet, la Ville vous convie dès 20 h à une soirée conviviale et culinaire mettant à l'honneur la plus célèbre des spécialités crestaises. Ce banquet festif est suivi d'un bal populaire, ouvert à tous dès 22 h. Pensez dès à présent à retenir vos places au 04 75 76 61 37 (12 euros par adulte, 10 euros par enfant).